YERRES

*Service Juridique*
*N° tél. : 01 69 49 77 42*
*N/Réf. : NDA/STL/VD*

**DECISION N° 2005/159**

**OBJET: Décision n°2005/157 du 02/05/2005 relative au marché de fournitures pour l'acquisition d'embarcations pour la propriété Caillebotte conclu avec la société LOC'ADVENTURE : modification.**

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 4 avril 2001, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002 et 27 juin 2002 modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics et de réalisation d'emprunts,

VU le code des marchés publics, notamment l'article 28,

VU la délibération n°2004/12/819 du 16 décembre 2004 modifiant le Code Local des Procédures Adaptées pour la passation des Marchés Publics dont le montant est inférieur à 230 000 € H.T.,

VU la décision n°2005/157 du 2 mai 2005 relative au marché concernant l'acquisition d'embarcations pour la propriété Caillebotte conclu avec la société LOC'ADVENTURE,

CONSIDERANT qu'afin de procéder à la fabrication des embarcations, la société LOC'ADVENTURE demande le règlement de 50 % d'arrhes dès réception de la commande,

**D E C I D E**

DIT que les dépenses s'élèvent à 18 778,10 € H.T. et seront réglées conformément au devis de ladite Société, soit 50 % à la commande et 50 % après livraison,

DIT que les autres dispositions de la décision 2005/157 demeurent inchangées,

REÇU LE
12 MAI 2005
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Fait à Yerres, le 4 mai 2005

Le Député Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE